

# Questions et Réponses

## Avez-vous déjà entendu parler de l'Initiative dans la région de Port Hope?

L'Initiative dans la région de Port Hope est une solution recommandée par la localité pour régler un problème à long terme relatif à l'environnement. Les habitants de la région de Port Hope saisissent l'occasion de résoudre les préoccupations écologiques liées aux déchets de faible activité.

Si vous savez de quoi il s'agit quand on parle des déchets de faible activité, quelle est la situation de Port Hope et quelles sont les solutions à long terme proposées, vous aurez probablement la réponse à un grand nombre de vos questions.

## Q J'ai d'autres questions. Comment puis-je obtenir plus d'information?

R Si cette brochure ne répond pas à toutes vos questions, vous pouvez téléphoner, écrire ou vous rendre en personne à :

Échange d'information sur le projet  
196, chemin Toronto  
Port Hope (Ontario) L1A 3V5



**Téléphone :** 905-885-0291 ou  
**Sans frais d'interurbain :** 1-866-255-2755  
**Courriel :** info@llrwmo.org  
ou consulter notre site Web à [www.llrwmo.org](http://www.llrwmo.org)

Bureau de gestion des déchets radioactifs de faible activité



Ressources naturelles  
Canada

Natural Resources  
Canada



Canada

## Avez-vous déjà entendu parler de l'Initiative dans la région de Port Hope?

# Questions et Réponses



**Q** J'ai entendu parler des mesures d'élimination des déchets historiques de faible activité prises à Port Hope. De quoi s'agit-il?

**R** Une solution écologique à long terme est actuellement mise en œuvre dans la municipalité de Port Hope et à Port Granby, dans la municipalité voisine de Clarington. Groupées sous le nom *l'Initiative dans la région de Port Hope*, ces mesures visent à assurer la décontamination et la gestion à long terme des déchets historiques de faible activité provenant du raffinage du radium et de l'uranium effectué dans l'ancienne ville de Port Hope de 1932 à 1988<sup>1</sup>.

Du milieu des années 70 au début des années 80, le gouvernement fédéral a dirigé d'importants travaux de décontamination dans l'ancienne ville de Port Hope. Les matières éliminées ont été transférées aux installations d'Énergie atomique du Canada limitée, situées à Chalk River, en Ontario. La majeure partie des matières restantes sont stockées dans des installations de gestion des déchets historiques connues et dans des installations de stockage provisoires situées dans le quartier 1 de la municipalité de Port Hope. Le Bureau de gestion des déchets de faible activité surveille régulièrement ces établissements et leur milieu environnant. Cameco Corporation exploite des établissements de stockage de déchets de faible activité autorisés situés au sud de l'autoroute 401, près de Welcome et de Port Granby.

**Q** Qu'entend-on par déchets historiques de faible activité?

**R** À Port Hope, les déchets historiques de faible activité sont composés de terre mélangée à de petites quantités de déchets de raffinage antérieurs contenant de l'uranium, du radium et de l'arsenic. Les déchets ont été dispersés de diverses manières, y compris par leur déversement en cours de transport, par le détournement non autorisé de remblai contaminé et par l'érosion éolienne et hydrique. Ces déchets de faible activité ne proviennent pas des réacteurs de centrales nucléaires.

1. En 2001, la ville de Port Hope et le canton de Hope ont fusionné pour former la municipalité de Port Hope.

**Q** Les déchets de faible activité à proximité présentent-ils des risques pour la santé des habitants de la région de Port Hope?

**R** Plusieurs études, dont la plus récente publiée en 2002 par la Commission canadienne de sûreté nucléaire, indiquent que le fait d'habiter à Port Hope n'augmente pas les risques de contracter le cancer ou toute autre maladie. En fait, la dose que reçoit un habitant de Port Hope qui vaque à des activités normales n'est pas différente de celle à laquelle sont soumis la plupart des habitants du sud de l'Ontario. Tout le monde est exposé au rayonnement naturel provenant de l'air, du sol et des aliments. Port Hope a un fond de rayonnement inférieur à celui de Banff, en Alberta, ou de Denver, dans le Colorado, où les rayonnements cosmiques sont plus importants en raison de l'altitude.



**Q** J'ai entendu dire que les habitations contenaient du radon. De quoi s'agit-il?

**R** Le radon est un gaz radioactif incolore et inodore présent presque partout dans l'environnement. Il provient de la désintégration des éléments radioactifs naturels de la terre. Bien que la concentration du radon présent dans l'air ambiant soit faible, elle peut être plus élevée dans les endroits confinés tels que les sous-sols non aérés. Le radon présent dans les bâtiments peut provenir de la terre sous les fondations ou des matériaux de construction tels que la pierre. À Port Hope, des mesures ont été prises pour réduire la concentration de radon dans les habitations touchées par les déchets de faible activité.



**Q** Si j'obtiens une lettre sur l'état radiologique, que m'apprendra-t-elle au sujet d'une maison que j'aimerais acheter?

**R** Chaque habitation ou propriété contrôlée de la région de Port Hope fait l'objet d'une documentation appelée information sur l'état radiologique. Dans le cadre des activités de nettoyage qui ont eu lieu dans le passé, on a déterminé des sources de contamination et pris les mesures correctives nécessaires. La lettre sur l'état radiologique donne un résumé de l'information relative à une propriété. Tout propriétaire qui le souhaite peut obtenir cette lettre gratuitement auprès du Bureau de gestion des déchets de faible activité.

**Q** Mon courtier immobilier m'a parlé du Programme de protection de la valeur des biens immobiliers. De quoi s'agit-il?

**R** Le Programme de protection de la valeur des biens immobiliers fait partie de *l'Initiative dans la région de Port Hope*. Ce programme a été conçu afin d'indemniser les propriétaires qui, en raison des activités liées à l'initiative, subissent des pertes financières ou des pertes de revenu de location, ou éprouvent des difficultés à renouveler leur prêt hypothécaire. Par exemple, le Programme de protection de la valeur des biens immobiliers indemnise un propriétaire au moment de la vente de sa propriété, si la valeur de celle-ci a temporairement baissé en raison de la circulation accrue des camions de décontamination à proximité. Le programme est en vigueur d'octobre 2000 à 2012 environ.

**Q** En quoi la solution écologique à long terme consiste-t-elle réellement?

**R** Avec l'aide du gouvernement fédéral, les municipalités ont proposé des solutions locales en vue d'exécuter les travaux de décontamination et de gérer en toute sécurité les déchets de faible activité pour les générations futures. L'Initiative dans la région de Port Hope repose sur des études environnementales et techniques détaillées, sur une vaste consultation du public et sur l'autorisation des organismes de réglementation fédéraux. On prévoit que les installations de gestion à long terme des déchets de faible activité proposées seront achevées d'ici une dizaine d'années. Ces installations, visant à isoler les déchets en toute sécurité, seront conservées et contrôlées pendant de nombreuses années.

